4 **ATELIER DPC** EvalFormSanté en partenariat avec l'AIUS

aius
Association Interdisciplinaire post Universitaire de Sexologie

EvalForm SANTE

Francis COLLIER

Amélioration de la prise en compte et de la prise en charge de la sexualité à la ménopause.

Expert : Dr Francis COLLIER - Gynécologue, Obstétricien, Gynécologue médical

JEUDI 9 AVRIL 2015 de 9h30 à 12h30

Programme DPC indemnisé pour les Médecins, Pharmaciens, Infirmiers IDE, Kinésithérapeutes, Psychomotriciens et Sages Femmes, avec réunion à la Rochelle pour le développement de l'étape cognitive.

- N°OGDPC médecins, pharmaciens, Infirmiers et Paramédicaux : **12141500041**
  www.evalformsante.fr/formations/701
- N°OGDPC sages femmes : **12931500017**
  www.aius.fr/v2/formation/dpc/liste.asp

ARGUMENT :

La ménopause, arrêt du fonctionnement ovarien survient à peu près toujours au même âge. Ce n'est pas une maladie mais elle provoque une gêne certaine et elle est à l'origine de multiples plaintes fonctionnelles et de lourdes conséquences à long terme sur le plan de la qualité de vie. Parmi les symptômes les plus fréquents, figurent divers troubles sexuels, défaut de lubrification vulvo-vaginale, altération du désir, difficultés d'accession au plaisir entre autres.

S'ils ne sont pas toujours exprimes d'emblée par les patientes, ces symptômes sont volontiers très mal vécus sur les plans physique et psychique, et ont souvent des répercussions: améliorer la sexualité des patientes améliore leur qualité de vie et celle du couple.

Il est important que les acteurs de professions médicales sachent dépister évaluer et prendre en charge la vie sexuelle des patientes à la ménopause en même temps que les autres facteurs de risques (cancer ou complications hormonales). Pour cela avoir des outils de communication permettant de favoriser le dialogue avec des patientes qui ne savent pas toujours exprimer leur mal-être est un atout majeur dans la perspective de prévenir les conséquences physiques et psychologiques de ces difficultés sur leur qualité de vie

Les outils d'évaluation et de pédagogie de l'information ainsi que les outils de dialogue du domaine de la sexualité seront approfondis dans ce DPC pour l'accompagnement de la prise en charge d'une patiente ménopausée.

MÉTHODES : DPC non présentiel avec réunion en 4 étapes

- **Étape 1 :** Phase d'observation et évaluation des attentes et pratiques, Grille d'audit, recueil des pratiques et attente, analyse rétrospectives dossier par e-mail.

PROGRAMME INDEMNISÉ :

- **Libéraux :** Médecins 517€ et Indemnisation selon profession. (voir sur **www.mondpc.fr**)
- **Salariés :** Paiement par l'employeur remboursable par OPCA.
  - De 900€ (Médecin, Pharmacien),
  - 280€ (Paraméd. IDE, Kiné).
  Facture DPC envoyée par EvalFormSanté dans les 10 jours à réception.
- **Sages femmes salariées :** Paiement par l'employeur remboursable par OPCA de 280€ Facture DPC envoyée par l'AIUS dans les 10 jours à réception.
- **Internes en médecine :** inscription 50€.

- **Étape 2 :** Non présentiel avec réunion : analyse des pratiques et Formation cognitive les résultats collectifs anonymisés de la phase 1 seront débattus avec l'expert, tour de table des interrogations et difficultés des participants à propos de la question, exposé sur : les conséquences cliniques et biologiques de la ménopause, l'incidence des troubles sexuels à cette époque de la vie, les mécanismes physiologiques et psychologiques pouvant expliquer la survenue de ces troubles, les thérapeutiques efficaces en la matière (description des procédés, indications, suivi thérapeutique). Utilisation d'exemples cliniques concrets pour illustrer les difficultés de diagnostic rencontrées, l'attitude relationnelle optimale à adopter, les axes thérapeutiques à mettre en place, dans le cadre d'échanges interactifs avec les participants. Vérification de la pertinence de la réponse apportée aux attentes des participants ; messages clés a retenir.
- **Étape 3 :** Analyse de bibliographie ; envoi de bibliographie aux participants : lire et commenter en 1 ou deux phrases ce qu'ils retiennent des points forts de ces textes et ce qu'ils peuvent apporter à leur pratique.
- **Étape 4 :** Phase d'évaluation des modifications de la pratique (audit clinique ou suivi d'indicateurs).